

Lettre à un candidat officier instructeur

Autor(en): **Montfort, M.-H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **106 (1961)**

Heft 7

PDF erstellt am: **02.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-343059>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

giner : la destruction des chaînes de satellites ou la lutte contre des vaisseaux ennemis. La réalisation de certains de ces projets, surtout les plus importants, s'étalera sur de longues périodes, cinq, dix et même vingt ans.

D'une manière générale, on peut admettre que ces techniques spatiales ont atteint des niveaux voisins en U.R.S.S. et aux U.S.A. Les projets paraissent beaucoup plus nombreux du côté américain, plus libéral de renseignements. D'U.R.S.S. ne nous parviennent que des informations plus rares.

Quoi qu'il en soit, à l'heure actuelle cette volonté de porter toujours plus haut la lutte qui se déroulera à la surface terrestre est conditionnée par la nécessité d'assurer le retour sur terre de ce nouveau personnage des temps futurs, l'astronaute ¹. Il semble bien que ce ne soit plus une impossibilité.

J. PERRET-GENTIL.

Lettre à un candidat officier instructeur

Mon cher camarade,

Vous désirez embrasser la carrière d'officier instructeur. Votre message, vos inquiétudes, méritent réponse réfléchie. Je veux m'efforcer de satisfaire au mieux — et surtout sans ambiguïté aucune — aux problèmes qui vous préoccupent.

Je vous poserai tout d'abord une question. Une seule. De la réponse que vous lui ferez — et que vous seul pouvez faire — jaillira en pleine clarté le point capital dont toute votre décision doit initialement dépendre :

Quels sont les motifs qui vous poussent dans cette carrière nouvelle ?

* * *

¹ Cet article a été écrit avant le vol expérimental de l'astronaute américain Sheppard (*Réd.*).

Vos motifs ?

Si vous me répondez, en votre premier mouvement, par l'énumération d'une série d'avantages personnels, je vous interromprai immédiatement : nous nous sommes mal compris. Déchirez cette lettre qui est devenue sans objet, et renoncez honnêtement à vos projets. Vous ne trouverez pas de satisfactions dans une voie que vous ne considérez que comme un gagne-pain alors que, bien comprise, elle ne peut être avant tout qu'une vocation. Insatisfait vous-même, vous ne créez autour de vous que l'insatisfaction. L'instructeur à rayonnement négatif est le plus souvent le produit d'une semblable déviation.

Si, en revanche, vous me parlez du goût de *servir*, et ce en pleine conscience des significations profondes de l'expression, à l'exclusion de tout cliché littéraire, alors je pense que nous pouvons poursuivre le dialogue. Et aborder aussi les problèmes plus concrets qui vous intéressent immédiatement.

* * *

Ces problèmes sont de diverse nature.

Il en est un cependant auquel, communément, on tend à concéder la primeur : celui de la vie sociale de l'officier de carrière.

Je crois que ce type d'objections — situation familiale, financière, commodités ou inconvénients, que sais-je encore ? — ne constituent guère qu'une fraction du problème véritable. Certes ! Nous n'aurons garde de la passer sous silence et nous en parlerons honnêtement. Mais je pense que d'autres handicaps sont ailleurs.

Peut-être en vous-même.

Voulez-vous que nous essayions tout d'abord d'en déceler quelques-uns ?

C'est le goût du commandement, m'avez-vous déclaré, qui vous attire vers la carrière militaire : vous avez déjà conduit de la troupe avec succès plusieurs années durant, et désirez faire votre vie de ces périodes exaltantes.

Dois-je vous dire que cette confiance m'inquiète ?

Car le véritable instructeur, sachez-le, ne commande qu'exceptionnellement, au sens où vous l'entendez. Si l'on fait abstraction de certaines écoles de cadres (et encore...), de certains cours, il est avant tout appelé — instructeur d'unités — à instruire et à éduquer. Le commandement effectif — le Règlement de service est formel — est affaire des officiers et sous-officiers de troupe qui lui sont subordonnés et qui apprennent leur métier. L'instructeur qui commande au travers, ou au-delà des chefs qu'il a mission de former, faillit à sa mission ; relisez à ce sujet les lettres et les directives du général Wille : elles sont toujours actuelles.

Ne vous attendez donc pas à entraîner une troupe, comme vous le faites maintenant trois semaines par an. Mais préparez-vous bien plutôt à instruire et à éduquer. Quitte, dans les cas extrêmes, à vous abandonner, le temps d'un éclair, à un éclat bienfaisant qu'il vous faudra bientôt maîtriser ; en vous disant peut-être que si vous étiez seul maître, vous procéderiez autrement... Mais puisque vous désirez voir employées par vos cadres les méthodes justes, il vous faudra alors les leur inculquer, les convaincre chacun de leur valeur, surveiller et corriger leur efficacité.

Vous le voyez, nous sommes loin ici de ce pur et beau commandement de la troupe : instruire — éduquer — convaincre — éveiller la confiance en soi — mais non commander. En un mot, former des cadres à votre image, à vos idées. Et comme vous ne touchez la troupe que par l'intermédiaire de ses cadres, si vous échouez dans cette première partie de votre mission, vous échouerez aussi dans la seconde.

Ce n'est pas facile.

Le chef, le commandant, se met en vedette. Il doit se mettre en vedette, dans l'intérêt même de sa mission. L'instructeur doit s'effacer ; ne le ferait-il pas qu'il nuirait aux cadres qu'il doit former. L'importance même de sa mission est à base de renoncement. C'est sa valeur, et aussi sa grandeur.

Cette aptitude au renoncement ne va certes pas obligatoirement de pair avec le goût du commandement. Mais lorsqu'elle existe, elle en découle. C'en est *la forme sublimée*, je crois. Le Maréchal de Lattre de Tassigny, lors d'une de ses visites en Suisse, confiait au commandant d'une de nos unités d'armée que la somme de renoncements dont devait témoigner l'officier de carrière suisse lui rendait incompréhensible qu'on puisse trouver des candidats à semblables missions.

En êtes-vous un ?

Vous sentez-vous capable de vous adapter tous les cinq mois aux nouveaux cadres que vous devez former ? D'étudier, de comprendre leur mentalité, pour ensuite les mieux influencer ? Pour arriver aux mêmes buts, vous n'emploierez pas les mêmes méthodes avec un officier de troupe avocat qu'avec un officier de troupe agriculteur. Vous allez vivre avec eux de longs mois durant et *votre bonne entente* sera l'une des *conditions premières* du succès. Saurez-vous vous y employer au mieux... Sans faire de concessions sur le fond même de votre mission ?

Je vous sais de caractère entier, mon cher camarade. Je ne vous le reproche certes pas, mais c'est là une constatation qui m'amène à vous poser une autre question : êtes-vous capable de défendre et d'appliquer des conceptions avec lesquelles vous n'êtes peut-être pas toujours d'accord ?

Ce sera en effet parfois votre lot.

Et vous devrez le faire dans l'honnêteté la plus absolue, sans qu'à aucun moment vos subordonnés demeurent sous l'impression que votre conviction personnelle est entamée. Vous devrez garder vos objections pour vous-même et pour vos supérieurs. Vos sous-ordres n'en devront rien deviner. Ne me dites pas que c'est là condition fréquente que vous avez rencontrée dans votre vie d'officier de troupe : une chose est d'agir une fois à l'encontre de ses propres idées, une autre chose d'appliquer, des années durant, des méthodes

ou des procédés qui n'emportent point votre assentiment profond¹.

Peut-être irez-vous une fois — je crois même pouvoir dire sûrement, car chaque instructeur, un jour ou l'autre, est amené à cette expérience — jusqu'au summum amer du renoncement : être appelé à endosser la responsabilité de l'instruction d'une unité dont vous ne connaîtrez que trop les insuffisances, contre lesquelles vous aurez, de long mois durant, donné le meilleur de vous-même, usant vos forces non au travers, mais contre un cadre imperméable à votre action². Ne soyez pas étonné alors d'être atteint par une part de la condamnation :

C'est chose juste.

Ouvrez le *Vol de Nuit* de Saint-Exupéry et méditez le personnage de Rivière : « Si les insomnies d'un musicien lui font créer de belles œuvres, ce sont de belles insomnies. » Ainsi de vos déboires. Comme tels, ils sont regrettables ; mais ce sont de beaux déboires, car ils créent la volonté, qui, seule, compte pour demain.

* * *

Je vous ai parlé longuement de l'aspect « renoncement » de cette carrière que vous voulez faire vôtre. Je l'ai fait à dessein. Vous n'y aviez vu que le côté « commandement » ; or, si la grandeur d'une vocation est souvent le fait de l'abnégation, encore celle-ci y gagne-t-elle à être consciente.

Cette abnégation, mon cher camarade, vous a peut-être semblé bien exclusivement négative. Il est temps de vous préciser, je crois, qu'elle n'a de valeur que *dans la mesure* où elle est l'une des formes d'un engagement actif et absolu, d'une consécration totale aux idéaux qui doivent nous inspirer.

¹ « Les grands chefs », écrivait une fois le prince de Bülow, « sont ceux qui signent des lettres qu'ils n'approuvent pas entièrement. »

² Règlement de service, ch. 35 : « L'officier instructeur s'effacera graduellement devant les cadres de milice. Il doit comprendre que, *même un meilleur résultat dans l'instruction* ne saurait réparer le tort fait à un officier ou à un sous-officier de milice bridé dans son initiative. »

Et cette consécration épousera mille aspects, des plus petits aux plus grands. Elle ne connaîtra d'autres horaires et d'autres limites que ceux qui lui seront fixés par votre conscience. Responsable de faire, dans un temps limité, une solide unité de combat d'une société de civils, vous paierez de votre personne, de vos jours et de vos nuits, sous le soleil ou les frimas, la pluie ou le vent. Responsable d'éduquer et de former des chefs, vous appliquerez souvent pendant la journée ce que vous aurez dû préparer la nuit.

Il ne suffira pas d'instruire.

Vous aurez en outre à faire partager votre foi et vos enthousiasmes. Or, de nos jours, comme l'écrivait Goethe en 1815, le monde a changé d'odeur. Le soldat actuel ne se satisfait pas d'une soumission aveugle ; sentir confusément son importance ne lui suffit plus. Vous aurez donc à lui rendre palpable son propre rôle, celui de l'armée, celui du Pays ; et à emporter son adhésion. Essayez-vous à le faire, non académiquement, dans de vaines envolées rhétoriques, mais avec les gestes et les mots qui portent, ceux qui touchent la jeunesse de notre temps. Est-ce facile ? Certes pas. Mais ce le sera moins encore lorsque, dépassant l'appel à l'homme isolé, vous prétendrez convaincre une troupe. Vous referez alors l'expérience de cette intelligence collective qu'ont les hommes rassemblés, qui est à la dimension du moins intelligent d'entre eux, et qui fait que l'action morale que les meilleurs pourraient exercer au sein de la troupe ne sera jamais qu'exceptionnelle...

Vous serez seul.

Souvenez-vous alors que la foi engendre la foi.

Sans doute, et c'est heureux, serez-vous vigoureusement aidé dans votre mission par votre goût pour l'éducation de la jeunesse. Il serait souhaitable que semblable prédisposition existât en chaque instructeur. Que les chefs « aiment leurs hommes, mais sans le leur dire », selon le grand principe saint-exupérien. Car vos sentiments ne gagneront rien, ni surtout votre œuvre, à être traduits en déclarations ou pro-

testations. Ils ne devront, en aucun moment, conduire aux capitulations et aux compromissions. Lorsque, sous prétexte de fausse psychologie, vous entendrez parler compréhension et tolérance, évoquez donc la massive silhouette de Claudel, écrasant la table d'un poing à assommer un bœuf : « La tolérance ?... Il y a des maisons pour cela ! » Demandez-vous si vous êtes prêt, à cause même de l'amour que vous portez à la troupe, à ne jamais rien lui céder — votre vie durant — et à la hisser de par vos exigences, au-dessus d'elle-même, à ce stade où votre dureté lui aura garanti un niveau d'instruction qui lui sera une assurance véritable contre les pertes inutiles.

Car, aimer la troupe — elle le sent bien la toute première — ce n'est pas *tolérer*, c'est *exiger* pour économiser du sang.

Je crois nécessaire de vous prévenir contre un autre écueil.

Vous serez appelé à travailler, dans les limites que vous prescriront vos chefs, avec une relative indépendance. Les buts apparaîtront clairement. Mais les chemins qui y mènent seront souvent abandonnés — et c'est chose juste — à votre appréciation. Exercez-vous dès maintenant à distinguer l'essentiel de l'accessoire, le viable du fugitif. « Il faut tester froide et raison garder », écarter les marottes, tout ce qui ne concourt pas immédiatement aux buts que vous poursuivez.

Voyez-vous, nos périodes d'instruction sont trop brèves pour que la troupe puisse, sans dommages, supporter les fantaisies plus ou moins réalistes des chefs de tous grades. Lutte contre les vôtres, toujours. Contre celles des autres, le plus souvent possible...

Et, vous le verrez, cette lutte contre l'irréalisme vous mènera, par une pente naturelle, à la lutte contre les routines, les habitudes d'un métier qui, mal compris, en peut compter nombre de préjudiciables. Vous triompherez par la réflexion et le travail personnel.

Savez-vous étudier seul ? Vous fixer des buts et y atteindre ?

L'évolution de vos connaissances, en effet, devra suivre la courbe du perfectionnement des moyens et méthodes de combat moderne, aller de pair avec les développements de la technique ; si tel n'est pas le cas, votre enseignement sera rapidement dépassé. Plus qu'aucun autre, votre futur métier est en perpétuel devenir. Or vos chefs ne pourront vous fournir que les lignes directrices de cette évolution ; l'assimilation et l'adaptation seront votre fait sur la base de ces indications générales. Elles exigeront du temps, de l'étude, du travail personnel.

Êtes-vous prêt à vous soumettre à ces nouveaux impératifs, même, si nécessaire, en y consacrant vos heures de liberté ?

* * *

Parmi vos inquiétudes majeures, je décèle le problème si fréquemment soulevé de votre vie de famille.

Nous devons nous y arrêter, je vous l'avais promis.

Il est d'usage d'en parler comme de l'un des handicaps majeurs qui retiennent l'officier d'embrasser la carrière des armes : crainte d'être arraché pendant de longues périodes à son foyer ; crainte de déplacements trop nombreux, de changements de place d'armes ; appréhension des problèmes scolaires, linguistiques ou autres, que posera l'éducation des enfants.

Certes, aucun de ces facteurs ne peut être négligé ; ils sont tous de poids et doivent être étudiés et pesés objectivement.

Et c'est l'objectivité même, qui me conduit à prétendre que ces difficultés, pour réelles qu'elles soient, me semblent le plus souvent avoir été exagérées.

Souvenez-vous que nous vivons aujourd'hui dans le monde qu'ont influencé les littératures faussées du premier demi-siècle ; faussées par l'importance exclusive que toutes donnèrent aux manifestations de la vie sentimentale. Sauf de rares exceptions, ces littératures ne défendirent que des

thèmes où l'homme, perdu dans les analyses introspectives, apparaissait oublieux de sa vraie mission.

Car l'homme véritable, vous le savez comme moi, se réalise dans son œuvre, par l'action, au-dehors de sa famille. Depuis le début du siècle et jusqu'à Saint-Exupéry, à Malraux, à Montherlant, les Lettres l'oublièrent, ou presque. Ce qui explique le succès d'un ouvrage comme *Vol de Nuit* où le lecteur jeune et saturé d'analyses sentimentales retrouvait soudain le sens de sa vocation active.

Si la vocation masculine est extérieure, celle de la femme est intérieure. A quelques exceptions près, c'est dans son foyer qu'elle atteint à sa pleine réalisation ; la vocation extérieure, si elle lui apporte souvent le succès, n'assure que bien rarement son bonheur.

Dans la vie du couple, la vocation extérieure de l'homme est facilitée lorsque la femme sait vivre totalement sa vocation intérieure. Il peut, en conséquence, se donner sans arrière-pensées à l'action qui est son but. Les deux vocations, ainsi réalisées dans leur plénitude, sont pour chacune des parties source de bonheur personnel par le don total qu'elles impliquent ; elles sont de plus source de bonheur pour le couple, car elles se complètent tout normalement et créent l'harmonie.

De semblables conceptions, atténueront vos difficultés. Mais, ne vous leurrez pas, ces conceptions présupposent l'engagement, le sacrifice, un haut idéal.

Certes, si les deux destinées marchent parallèlement, l'harmonie même ainsi créée exige l'intérêt et l'assistance réciproques. Particulièrement l'aide directe de l'homme, mais, prenez garde, et c'est là que la carrière que vous désirez embrasser pose ses exigences, vous ne pourrez l'accorder que dans la modeste mesure de tout ce qui ne nuira pas à votre propre vocation. Or, celle-ci, vous le verrez, est absorbante...

L'appui moral que l'homme apportera sera cependant facilité par le fait qu'il jouira du privilège de pouvoir, membre étroit d'un cercle restreint, considérer ce cercle avec

recul, de l'extérieur : il jugera alors souvent avec davantage d'objectivité de problèmes et difficultés qui l'intéressent pourtant au premier chef. Le foyer échappera à la routine et aux habitudes qui sont les parasites du bonheur familial. Et même le phénomène de la cristallisation, si cher à Stendhal, sera favorisé par la relative fréquence des absences et jouera son rôle salubre.

Au reste, il faut bien le dire : on a isolé pour l'étudier, le cas de l'officier instructeur, l'extrayant de l'ensemble des professions les plus diverses, au sein desquelles, considéré comparativement, il ne présentait pas de désavantages notables. Quel est, en effet, le rapport des inconvénients entre la vie de famille de l'officier instructeur et celle, par exemple, de toute l'équipe de rédaction et d'impression d'un grand journal du matin où travail nocturne et repos diurne sont de règle ? Parle-t-on souvent des problèmes familiaux du personnel des chemins de fer, combien plus aigus ? Ou encore de ceux d'une partie du personnel des postes ? Quelle est la vie de famille d'un médecin ? Celle des ingénieurs, techniciens, ouvriers, sur les grands barrages de montagnes ? Combien sont-ils ceux qu'une suroccupation professionnelle empêche de jouir d'une vie de famille normale ? Penchez-vous sur les difficultés des autres, croyez-moi, et rapidement vous comprendrez que les absences et déplacements de l'instructeur — par ailleurs bien moins fréquents qu'on ne le prétend communément — ne présentent ni un caractère exceptionnel ni, normalement, un risque alarmant. Le statut des instructeurs est assimilé au statut des fonctionnaires : si vous désirez vous vouer à la carrière militaire, il vous faut en assumer les quelques inconvénients (et après tout, êtes-vous sûr que ce soient véritablement des inconvénients ?) ; si, au contraire, vous préférez porter l'accent de votre activité sur le côté fonctionnaire, de nombreuses autres carrières — fort honorables — vous demeurent ouvertes.

Est-ce à dire que la vie dont vous rêvez devra obligatoirement apporter le bonheur à votre foyer ?

Certes pas !

Vous connaîtrez l'échec, si votre compagne n'est pas à même de réaliser seule et pleinement sa vocation intérieure, ou si vous-même ne pouvez développer votre vocation extérieure sans l'étayer sur une vie de famille régulière. L'une ou l'autre de ces incapacités créera un mécontentement personnel qui trouvera son expression dans l'existence communautaire. Mais si vous comprenez juste, et si vous avez la possibilité d'accorder la réalité avec vos sentiments, la carrière qui s'ouvre à vous n'excluera pas davantage le bonheur familial que n'importe quelle autre voie, même plus sédentaire.

Il n'en reste pas moins que la décision, en ce domaine particulier, met en jeu trop de liens ou d'intérêts pour vous être strictement réservée. Elle appartient pour une part aussi à ceux de vos proches que ce nouvel engagement pourrait le plus immédiatement affecter. Vous feriez, dans votre carrière, un départ critique en la construisant sans ménagement sur des sentiments bafoués.

Demeurez réaliste, indépendant, et sachez choisir.

* * *

Enfin, trois semaines par an, mon cher camarade, vous ferez en tant que chef et au même titre que vos camarades officiers de milice, votre stage pratique à la tête d'une troupe, de votre troupe. On ne rendra jamais assez hommage au général Wille des luttes qu'il mena pour faire accorder aux instructeurs le même droit au commandement que les officiers de troupe. Ce vous sera un besoin de vous retremper dans l'action directe, dans la mainmise personnelle sur la troupe, après que vous aurez, des mois durant, appris aux autres à le faire.

Il est bon que vous ressentiez ce besoin.

Il serait bon aussi que vous ne tombiez pas alors dans le travers qui consiste à paraître devant votre troupe comme paraît l'instructeur devant l'unité qu'il instruit. L'instruire,

certes, et la faire bénéficier de votre expérience, mais surtout la commander et s'y imposer directement, y marquer son empreinte sans intermédiaires quelconques.

Ne plus influencer, mais vouloir, exiger, obtenir. En s'attachant uniquement au réel, à l'acquis de l'instruction dont jouissent les hommes, à l'exclusion de toute préférence personnelle pour telles méthodes ou souvenirs de place d'armes.

Ni le sérieux ni le rythme du travail ne seront certes différents du travail de l'école de recrues. Ni — en rien — les exigences. Mais prenez garde, en revanche, de ne pas créer professionnellement l'atmosphère du préau de la caserne. Elle serait alors préjudiciable.

* * *

Il est temps que j'achève cette lettre. Je ne pense pas avoir fait le tour de mon sujet, mais j'estime cependant avoir abordé les points principaux qui peuvent être plus immédiatement utiles à la décision que vous envisagez de prendre.

Je voudrais cependant vous rappeler encore une circonstance que l'on tend aujourd'hui à trop oublier :

Les premiers officiers instructeurs de l'armée fédérale furent les officiers suisses du Service militaire étranger, rappelés à l'intérieur de nos frontières par l'Arrêté des Chambres fédérales de juillet 1859. Ils reprirent alors du service dans la jeune armée et s'attachèrent à la faire bénéficier des expériences qu'ils avaient acquises sur tous les champs de bataille du monde.

Par eux, l'armée nouvelle se rattacha à la prodigieuse épopée de ces deux millions de soldats, de ces soixante-dix mille officiers, de ces sept cents généraux, qu'en trois siècles la Suisse donna à l'Europe. « Quelle évocation ! » écrit Gonzague de Reynold, « seules les hordes barbares, les Légions romaines, les Croisés du Moyen-Age, les armées de Napoléon ont traversé l'Histoire avec une telle allure d'épopée. »

Le corps des officiers instructeurs, issu du corps des officiers du Service militaire étranger, héritier direct de cette grande tradition des armes, en est normalement devenu le gardien ; ce que précisait d'ailleurs, si logiquement, le Règlement de service 1933 : « En temps de paix, ce sont surtout les officiers instructeurs qui maintiennent la tradition et les principes militaires. » Les motifs qui ont conduit à biffer cette définition du Règlement de service 1954 demeurent obscurs. C'est en tout cas regrettable, dans une armée où le besoin de racines est toujours aussi impérieux que le besoin de branches.

Quoi qu'il en soit, l'esprit de cette tradition devra vous animer dans la tâche à laquelle vous tendez à vous consacrer. « Consacrer », pris dans le sens de la vocation, du sacerdoce.

Si vous ne ressentez pas l'appel sous cette forme, renoncez alors, au moins temporairement, à vos projets. Et attendez que vos aspirations se précisent. Vous êtes jeune, et rien ne vous presse.

Si, au contraire, cette conception est vôtre, par delà les déceptions, les renoncements et les contraintes, vous trouverez dans la carrière votre accomplissement, pour le bien du Pays, de l'armée, de la troupe, de *votre* troupe, auxquels vous appartiendrez. Et viendriez-vous, un jour, mon cher camarade, à regretter momentanément votre indépendance partiellement aliénée, alors souvenez-vous qu'il ne paraissait pas absurde à Saint-Exupéry de chercher « dans la qualité de sa contrainte, la qualité de sa liberté, comme dans la qualité du courage de l'homme en guerre, la qualité de son amour ».

Capitaine M.-H. MONTFORT
